

**Délibération n°2025-05**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
(Séance du 16 janvier 2025)**

Date de convocation : 06/01/2025  
Nombre de délégués en exercice : 33  
Nombre de délégués présents : 25  
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 janvier 2025 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

**Présents titulaires** : M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, Mme CLAVIER Hélène, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. LABERNADIE Patrick, Mme LAHOURATATE Nicole, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

**Absents ou excusés** : M. AUSSANT Claude, Mme BERGES Isabelle, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CACHELOU Yoann, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LEGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian

**Pouvoirs** : M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel  
Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis  
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie  
M. LOUSTAU Christian donne pouvoir à Mme BLANCHET Anne

**Secrétaire de séance** : M. DAGUERRE Robert

**OBJET** : DEMANDE DETR / DSIL 2025

**Rapporteur** : Jean-Paul CASAUBON, Président

Vu la circulaire préfectorale « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – 2025 » en date du 07 octobre 2024.

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau est compétente en matière de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Dans le cadre de cette compétence, et pour répondre aux besoins croissants en termes de tri, de collecte, et de valorisation des déchets, il est envisagé de rénover la déchèterie de Louvie-Juzon.

Ce projet a pour objectifs principaux de :

- Mettre le site en conformité (bassin de rétention des eaux d'incendie et bâtiment du gardien notamment) et ainsi répondre aux obligations réglementaires.
- Renforcer la sécurité des usagers et des agents, notamment grâce à l'installation d'équipements spécifiques comme des armoires pour les déchets ménagers spéciaux (DMS).
- Moderniser les infrastructures en vue d'une gestion optimale des filières à Responsabilité Élargie du Producteur (ou REP, qui soutiennent financièrement les collectivités sur le principe du pollueur-payeur: celui qui fabrique ou distribue un produit doit prendre en charge sa fin de vie)
- Réaménager les espaces de dépôt pour fluidifier les flux des usagers et des collectes, améliorant ainsi l'efficacité du service.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT € HT	RECETTES	MONTANT € HT	
Travaux et maîtrise d'œuvre	1 176 162,50 €	DETR	470 465€	40%
		Autofinancement	705 697,50€	60%
<b>TOTAL :</b>	<b>1 176 162,50 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>1 176 162,50 €</b>	

En annexe, la présentation détaillée du projet, le calendrier prévisionnel et le cout estimatif détaillé.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,**

**APPROUVE** le projet d'investissement présenté ci-dessus ;

**ARRETE** le plan de financement proposé ;

**SOLLICITE** de l'État, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025, un soutien à hauteur du plan de financement proposé ci-dessus ;

**PRÉCISE** que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget primitif 2025 sous réserve d'un soutien de l'Etat ;

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'attribution des subventions et à solliciter l'autorisation de préfinancer les travaux si nécessaire.

Le Président,

Jean-Paul CASAUBON

